

Le Conseil Municipal s'est réuni le Jeudi 5 Décembre 2019,
sous la présidence du Maire Alain Marzin.

Ordre du jour :

1- Syndicat Mixte Adduction d'Eau Potable Kreiz-Breizh Argoat (SMKBA).

Adhésion de nouvelles communes.

Lors de son assemblée du 25 Oct 2019, le SMKBA a accepté les demandes d'adhésion des communes de Rostrenen, Plouguernével, et Gouarec.

Chaque commune membre est désormais appelée à se prononcer avant le 31 Déc 2019.

Le Conseil Municipal donne un avis favorable à ces demandes d'adhésion.

2- C C K B : Fonds de concours.

Depuis 2016, le Conseil Municipal a validé le transfert du financement du contingent incendie à la CCKB, afin d'augmenter son coefficient d'intégration fiscal et ainsi maintenir la dotation de l'Etat.

Cette dépense est désormais assurée par la CCKB et elle vient diminuer la dotation qui s'élève pour 2019 à 113.364€, répartie comme suit:54.364€ en investissement (Fonds de concours) et 59.000€en fonctionnement (DSC)

Le Conseil Municipal donne un avis favorable au Maire pour signer la convention d'attribution.

3 – Tarifs Communaux 2020

Les tarifs ont été analysés par la commission des finances, ils sont disponibles en Mairie et paraîtront dans le bulletin de Janvier 2020.

4- Aménagements Rue de la gare et des rues annexes.

Afin de compléter le financement des travaux d'aménagement , le recours à l'emprunt avait été validé à hauteur de 160.000€.

Une consultation auprès de trois banques a été lancée en Novembre pour un emprunt sur 15 ans à taux fixe.

Les offres ont été analysées et présentées à la Commission d'Appel d'Offres qui a retenu la proposition à un taux de 0,51%.

Proposition validée par le Conseil Municipal.

5 – Voirie :

Concernant la voirie 2019, il reste à solder le paiement du « calage » et du « Point à Temps », 10 tonnes ont du être réalisées contre 5 tonnes initialement prévues au marché, il y a donc lieu de valider un avenant de 4.700€ HT.

Avis Favorable du Conseil Municipal.

Adhésion au groupement :

Reconduction en 2020, c'est la commune de Le Moustoir qui sera chargée du suivi administratif.

La commune souhaite missionner l'ADAC pour un coût de 852€TTC, afin de chiffrer les chantiers.

Voirie 2020 :

Tranche Ferme :

voie communale « Kerguilhuit- Keroualet » 805m =47.028€ ttc

voie communale « Kergicquel ar vot »	130m	=7.674€ttc
voie communale « Kervougar »	187m	=12.258 € ttc

Tranche optionnelle :

voie communale « Goas Hent - Kerivoal »	600m	= 27.096 € ttc
Total		= 94.056 € ttc

Une mission a aussi été confiée à l'ADAC, il s'agit d'élaborer un projet « Rue du Château d'Eau » afin de réduire la vitesse. D'après leur analyse la première étape serait la pose d'un radar pédagogique.

6 – Rénovation Salle « Arc En Ciel » : Demande de DETR.

La mission de maîtrise d'oeuvre avait été confiée au cabinet AUA BT au budget primitif 2019.

Dans un 1er temps, la rénovation des cuisines était prévue, d'autres travaux ont également été évoqués (remplacements des ouvertures, du système de chauffage, l'accessibilité des WC à l'étage, l'isolation des murs).

Le cabinet AUA BT, prépare une estimation globale des travaux, afin de présenter avant le 10 Janvier 2020 la demande de subvention (DETR). En fonction des estimations et des éventuelles subventions le Conseil Municipal décidera des travaux à réaliser.

Le Conseil Municipal autorise le Maire à signer la demande de subvention.

7 – Budget Commune : Décision modificative.

Afin de pouvoir passer les dernières écritures de l'année, certains déplacements de crédit sont nécessaires.

Travaux sur des bâtiments communaux :

- Salle des sports ; remplacement des paniers de basket = 7.500 €
- Eglise ; minuterie clocher = 3.500€

Avis Favorable du Conseil Municipal.

8- Proposition d'aide financière aux jeunes pour l'obtention du permis de conduire.

A compter du 1er Janvier 2020, la commune versera aux jeunes de Mael-Carhaix obtenant leur permis de conduire la somme de 300€, montant correspondant à environ 20% du coût moyen actuel.

Une demande avec justificatifs sera à déposer en Mairie. La participation versée proviendrait du legs de Mr KERFERS, destiné selon sa volonté aux enfants et aux personnes âgées de la Commune.

Avis Favorable du Conseil Municipal.

9 – Questions et infos diverses :

- Le point sur l'avancement des travaux « Rue de la gare, des 3 frères Manac'h, et de la scierie » a été présenté, l'enrobé devant être fait rue des 3 frères Manac'h et rue de la scierie avant Noël, si la météo le permettra.
- La commune a obtenu sa 1ère fleur « Villes et villages fleuris » le 4 Novembre au Conseil Général à Rennes.
- Projet « Web radio » a été présenté, étant destiné aux écoles publique et privée. La démarche pédagogique est novatrice ; débats, reportages,

interviews, chroniques, possibilité d'émissions interactives, ,, et nécessite peu de matériel (équipement studio ambulant pour 1.000€) avec une contribution financière de 2€ par enfant pour l'abonnement. Ce projet étant porté par l'éducation Nationale.

- La course relais « ar rédadeg » ,passera sur la commune le 16 Mai 2020 vers 5h30 .**

Répartition des sièges au Conseil Communautaire (CCKB).

À l'issue du prochain renouvellement des conseils municipaux en 2020 le nombre total est fixé à 40 sièges. La commune de Maël-Carhaix en aura 3 .

La cérémonie des vœux du Maire, se tiendra à la salle « Arc En Ciel » le Vendredi 10 Janvier à partir de 19H